



Juillet 2024

## INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

THÈME :  
**UNE ANNÉE HAUTE EN COULEUR**

**RENTRÉE SCOLAIRE** : L'année scolaire débutera **le jeudi 29 août**. Pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, il s'agira d'une journée de classe selon l'horaire régulier, soit de 8 h 10 à 15 h 20. Pour les enfants du préscolaire, les modalités de la rentrée progressive vous seront envoyées par courriel au mois d'août.

Pour la prochaine rentrée, votre enfant saura avant la première journée d'école qui sera son enseignant(e). Ainsi, le 27 août, chacun des enseignants enverra un courriel dans lequel il (elle) se présentera et vous informera de la couleur de ses vêtements qu'il (elle) portera afin de permettre à votre enfant d'identifier son enseignant(e) lors de la première journée d'école. Notez que vous pourrez accompagner votre enfant jusqu'au moment de son entrée dans l'école. Par la suite, les enfants seront invités à entrer seuls dans la classe avec leur enseignant(e).

Comme mentionné sur la liste des fournitures scolaires, nous souhaitons que votre enfant apporte tout son matériel dès la première journée de classe pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et pour les élèves du préscolaire, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, lors de la rencontre de parents prévue le 27 août (voir section Dates à retenir). Cependant, considérant la charge à apporter, nous comprenons que certains pourront apporter progressivement leur matériel. Toutefois, tout devra être reçu pour le 3 septembre.

De plus, veuillez prendre note que le service de cafétéria sera disponible dès la première journée, soit le 29 août. Les parents qui le souhaitent pourront faire l'achat de billets à compter du 22 août.

### *IL Y AURA DU TRANSPORT SCOLAIRE JEUDI 29 AOÛT.*

#### *ACHAT DES FOURNITURES SCOLAIRES*

Le matériel de la liste des fournitures scolaires est disponible dans des magasins à grande surface et dans les magasins spécialisés. Les employés de ces magasins connaissent bien les nouveaux termes des fournitures scolaires. Les listes sont aussi disponibles sur le site web de l'école à l'adresse suivante : [Rentrée scolaire | École Notre-Dame-de-l'Assomption \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/education/rentrée-scolaire)

**NOUVEAUTÉ** : Les cahiers d'activités ISBN doivent être achetés par le parent à la Librairie Boyer situé au 200, boul. d'Anjou à Châteauguay. Si vous rencontrez des difficultés financières pour faire ces achats, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école.

Notez que les cahiers « maison » et l'agenda scolaire sont payables à l'école avant le 30 septembre. Vous recevrez la facture au début de l'année scolaire. Votre chèque ou mandat postal doit être émis au nom du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries ou CSSDGS et être acheminé à son enseignant(e) dans une enveloppe identifiée avec le nom et le numéro de groupe de votre enfant. Les modes de paiement suivants sont aussi acceptés : Internet, débit, crédit ou argent comptant.

#### Transport

Les cartes d'embarquement seront déposées sur le Portail- Parent à la fin du mois d'août. Pour les enfants du préscolaire, vous recevrez un courriel du service du transport dans lequel sera jointe la carte d'embarquement.

Critères d'admissibilité au transport scolaire :

- Élève du préscolaire : plus de 600 mètres entre la résidence et l'école
- Élèves du 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années) : plus de 1200 mètres entre la résidence et l'école
- Pour les autres élèves : plus de 1600 mètres entre la résidence et l'école.
- Une seule adresse est retenue pour le transport aller-retour.

Pour savoir si votre enfant a droit au transport scolaire, vous pouvez vous rendre sur le site du Centre de services scolaire [www.cssdgs.gouv.qc.ca](https://www.cssdgs.gouv.qc.ca) et pointer sur l'icône "mon école de secteur" pour faire une simulation.

## Horaire

Voici l'horaire de l'école :

Surveillance du matin et arrivée des autobus :	8h05 à 8h10
Avant-midi :	8h10 à 11h40
Récréation :	10h20 à 10h35
Dîner :	11h40 à 12h55
<b>(Les dîneurs maison pourront accéder à l'école dès 12h55 par la cour d'école)</b>	
Après-midi :	12h55 à 15h22
Récréation :	14h00 à 14h15
Surveillance de l'après-midi et départ des autobus :	15h20 à 15h25

## Surveillance du midi pour les élèves qui dînent à l'école

Le coût annuel de ce service sera de 351,00 \$ par enfant soit 1,95\$/jour. Comme cette année, la facturation, déposée sur le Portail-Parent, se fera sur une base mensuelle.

## Service de garde

Du 12 au 20 août 2024, il sera possible d'inscrire ou de modifier l'inscription de votre enfant au service de garde. Seuls les parents ayant inscrit ou modifié l'inscription pendant les délais prévus pourront se prévaloir de ce service à compter de la 1<sup>re</sup> journée d'école soit le 29 août. Pour toutes les inscriptions tardives, reçues après le 20 août 2024, le service ne débutera que le 9 septembre 2024. Aucun début de service ne se fera le jour de la rentrée scolaire sans une inscription dans les délais prescrits.

Aussi, veuillez noter que le service de garde sera ouvert les 27 et 28 août en journées pédagogiques. Pour y participer, vous devez d'abord inscrire votre enfant en cliquant sur le lien suivant : [Journées pédagogiques du 27 et 28 août 2024](#)

## Rencontre d'information

Veuillez noter que la première rencontre d'information aux parents aura lieu aux dates mentionnées dans la section « Dates à retenir ». Les objectifs de cette rencontre ont pour but de vous informer du fonctionnement de la classe, des programmes, des consignes, des devoirs, etc.

L'assemblée générale annuelle des parents, auquel nous procéderons à l'élection des parents qui formeront le conseil d'établissement 2024-2025, aura lieu le 12 septembre à 19h15.

## Informations supplémentaires

Pour communiquer avec nous, vous pouvez le faire par courriel à [nda@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:nda@cssdgs.gouv.qc.ca) ou par téléphone au (514) 380-8899 poste 4451, option 0.

Nous tenons à vous rappeler que les bulletins scolaires sont déposés sur le Portail-Parents.

Veuillez noter que l'école sera fermée du 5 juillet au 5 août inclusivement.

## Site web de l'école

Vous trouverez de l'information complémentaire sur le site web de l'école à <https://nda.cssdgs.gouv.qc.ca>

## Dates à retenir

- Rencontre de parents pour les élèves du **préscolaire** : 27 août de 18h 30 à 20h 00
- Rencontre de parents pour les élèves du **primaire** :
  - 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année ➡ 27 août de 17h 30 à 18h 15
  - 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année ➡ 12 septembre de 17h 30 à 18h 15
  - 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ➡ 12 septembre de 18h 15 à 19h 00
- Assemblée générale annuelle des parents : 12 septembre à 19h 15
- Photo scolaire : 30 septembre
- Paiement des effets scolaires : vous avez jusqu'au 30 septembre

**BONNES VACANCES!**

